

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 413

présenté par
M. Fayssat et M. Carbonnel

à l'amendement n° 27 de Mme Lebec

APRÈS L'ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.